

Affaire suivie par :
Jonathan Auricombe
Directeur
Tél : 05 55 63 61 60
Mél : ce.0230514j@ac-limoges.fr
3 place Marc Geoffre
23 290 Fursac

Procès-verbal du conseil d'école n°1

Lundi 3 novembre 2025

PRÉSENCE

Équipe enseignante	Représentant de la mairie	Représentants des parents d'élèves
M. Auricombe Jonathan, directeur Mme Carriat Cécile, adjointe M. Faurillon Hugo, adjoint Mme Martinet Florence, adjointe M. Bayrand Pierre, enseignant IME la Roseraie	Mme Mouveroux Maire M. Geny Robert Conseiller municipal délégué aux écoles	LUSSAT Elodie (titulaire) COQUET Marjory (titulaire) GUILLON Lucille (titulaire) BONNEAU Marion (titulaire) ROBICHON Marie (suppléante) VIEILLERIBIERE Elodie (suppléante)
M. Giangiobbe, DDEN	Mme Pingnelain, Inspectrice de l'Education Nationale	
Présents invités :		

Absents excusés : Mme Gadant Tiphaine, Mme Escaillas Céline

INTRODUCTION

- Présentation des membres

- Désignation du secrétaire de séance : **Mme Martinet**

Le DDEN présent a rappelé son rôle de personne-ressource au sein de l'école, intervenant comme médiateur indépendant entre les parents, l'école, l'Inspection de l'éducation nationale (IEN) et la collectivité. Il veille à la bonne application des principes républicains, notamment la laïcité, et à la sécurité et au bien-être des enfants à l'intérieur et aux abords de l'école. Il intervient sur les conditions matérielles (locaux, mobilier, transports, restauration), propose des pistes de réflexion et peut aider à dépasser les conflits ou incompréhensions entre les acteurs scolaires.

I) Vie scolaire

a) Calendrier scolaire 2025-2026

L'année scolaire 2025-2026 est organisée en **cinq périodes**. Les dates officielles (zone A) sont les suivantes :

- **Rentrée scolaire : lundi 1 septembre 2025**
- **Vacances de la Toussaint : du samedi 18 octobre 2025 au lundi 3 novembre 2025.**
- **Vacances de Noël : du samedi 20 décembre 2025 au lundi 5 janvier 2026.**
- **Vacances d'hiver (Zone A) : du samedi 7 février 2026 au lundi 23 février 2026.**
- **Vacances de printemps (Zone A) : du samedi 4 avril 2026 au lundi 20 avril 2026.**
- **Grandes vacances : à partir du samedi 4 juillet 2026.**

Jours fériés et ponts (2025-2026) :

- **Samedi 1er novembre 2025** (Toussaint) et **mardi 11 novembre 2025** (Armistice) — rappel des jours fériés à venir.
- **Vendredi 1er mai 2026** (Fête du Travail) et **vendredi 8 mai 2026** (Victoire 1945).
- **Ascension : jeudi 14 mai 2026**. Le ministère précise qu'il n'y aura pas cours le **vendredi 15 mai 2026** et le **samedi 16 mai 2026** (conséquence du calendrier national).
- **Lundi de Pentecôte : lundi 25 mai 2026**.

Remarque : les départs en vacances s'effectuent **après les cours** le dernier jour indiqué ; la reprise a lieu le matin du jour de rentrée indiqué.

b) Élections des représentants des parents d'élèves

Les élections se sont tenues le vendredi 10 octobre 2025.

- **Taux de participation : 72,95 %**
- **89 votants**
- **7 bulletins blancs ou nuls**
- **82 suffrages exprimés**

Une seule liste était présentée : les candidats sont donc élus d'office.

Titulaires :

- Élodie Lussat
- Marjory Coquet
- Lucille Guillon
- Marion Bonneau

Suppléantes :

- Tiphaine Gadant
- Marie Robichon
- Élodie Vieilleribière
- Céline Escailhas

c) Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'école est lu par le directeur. Un temps d'échange est prévu afin de recueillir d'éventuelles remarques, questions ou propositions d'ajustements. Le conseil procèdera ensuite au **vote d'approbation** du règlement.

POUR : 12 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

Le règlement intérieur du conseil d'école est adopté à l'unanimité.

d) LSU – Livret Scolaire Unique

Le livret scolaire unique sera établi **en deux semestres** :

- **1er semestre : du 1er septembre 2025 au vendredi 30 janvier 2026.**
- **2^e semestre : du 2 février 2026 au 3 juillet 2026** (fin officielle des cours).

Les évaluations sont généralement arrêtées fin juin ; chaque élève recevra donc **deux bulletins** sur l'année. Les enseignants et les parents peuvent convenir de rendez-vous pour faire le point sur la scolarité si besoin.

e) Fonctionnement du périscolaire

La **garderie** est ouverte :

Matin : 7h00 – 8h50

Soir : 16h30 – 19h00

Un goûter payant est proposé chaque après-midi.

Rappel important : l'accueil en garderie nécessite une inscription (assurance / responsabilité / respect des taux d'encadrement). Si l'enfant n'est pas inscrit, il ne pourra pas être pris en charge. Les inscriptions se font par mail (possibilité de réserver à la semaine) et permettent d'ajuster l'encadrement (prévision d'un adulte supplémentaire si nécessaire).

Le mercredi, le **centre de loisirs** de la Communauté de Communes Grand Bourg-Bénévent accueille les enfants. Les inscriptions doivent être faites préférentiellement une semaine à l'avance pour permettre l'organisation et respecter les règles d'encadrement selon l'âge.

L'aide aux devoirs est proposée le lundi et le jeudi soir, à titre gratuit, par des bénévoles. Elle est réservée aux élèves inscrits à la garderie. Cela s'effectue dans la salle qui sert d'ateliers.

Les élèves de l'IME de la Roseraie viennent à l'école :

Mardi : 9h30 – 16h00

Jeudi : 9h30 – ~15h30

Cette année, ils utilisent la salle située au 1er étage en face de l'escalier.

f) classe externalisée de l'IME

M. Pierre Bayrand, professeur des écoles, intervient dans la classe externalisée de l'IME de la Roseraie, présente dans l'école le mardi et le jeudi. La classe comprend un enseignant et deux éducateurs spécialisés, avec un effectif de 10 élèves.

Il a rappelé que, depuis la loi du 11 février 2005, les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'une inclusion scolaire dans des classes ordinaires. Ainsi, certains élèves de l'IME sont inclus dans des classes de l'école, notamment dans la classe de M. Faurillon (CP-CE1) et parfois dans celle de Mme Martinet (CE2-CM1).

Il a également précisé que des activités communes, comme le sport, sont organisées pour favoriser l'inclusion et les interactions entre élèves. Par exemple, le jeudi après-midi de 13h30 à 14h15, des séances de sport se déroulent avec la classe de CM2.

L'intervention souligne la mise en œuvre concrète de l'inclusion scolaire et la collaboration entre l'IME et l'école pour répondre aux besoins éducatifs et sociaux des élèves. La mairie voit cet accueil d'un œil très favorable.

II) Vie pédagogique

a) Constat de rentrée

L'école de Fursac a débuté l'année scolaire 2025-2026 avec 87 élèves inscrits, soit une hausse significative par rapport à l'année précédente (72 élèves à la rentrée 2024 et 72 en fin d'année).

Depuis le lundi 3 novembre, 4 nouveaux élèves ont intégré l'école, portant l'effectif actuel à 91 élèves inscrits, avec 2 inscriptions prévues en janvier en toute petite section.

L'effectif total atteindra donc 93 élèves au cours de l'année.

Répartition des classes (au 3 novembre 2025) :

Classe	Effectif
TPS / PS / MS	19
GS / CM2	24
CP / CE1	23 (dont 2 nouvelles inscriptions en novembre)
CE2 / CM1	25
Total	91 élèves

La municipalité se réjouit de l'augmentation de l'effectif de l'école. Elle se montre également optimiste pour l'avenir, en raison de la construction prochaine d'un nouveau lotissement, ce qui pourrait amener de nouvelles familles à s'installer dans le secteur.

La mairie souhaite faire une demande d'ouverture d'une cinquième classe dans le cadre de la carte scolaire qui aura lieu en février-mars. Les parents d'élèves se sont interrogés sur les démarches à suivre pour appuyer cette demande. Le DDEN a précisé qu'il se proposait également d'accompagner les parents dans cette démarche, afin de renforcer leur soutien et leur implication auprès de l'inspection.

Une demande d'ouverture de classe avait été formulée en juin 2025, puis à nouveau en septembre 2025. Ces deux demandes ont été refusées, la dernière lors du CSA (Comité Social d'Administration) du mardi 2 septembre 2025.

Cette répartition atypique fonctionne toutefois de manière satisfaisante : les CM2 sont investis et bienveillants envers les plus jeunes, tandis que les élèves de Grande Section s'épanouissent dans cette dynamique de coopération.

b) Résultats des évaluations nationales

Les **évaluations nationales** ont été réalisées dans les classes concernées, notamment en CM2.

En mathématiques :

- **Points forts** : résolution de problèmes, numération.
- **Points faibles** : calcul mental et maîtrise des tables de multiplication.

En français :

- **Points forts** : compréhension de lecture, grammaire, orthographe.
- **Points faibles** : lecture fluence (vitesse, expressivité) et, dans une moindre mesure, conjugaison.

Afin d'améliorer ces points, un travail ciblé est engagé :

- Mise en place des “ceintures de calcul mental”, méthode progressive pour renforcer l’automatisation des calculs.
- Poursuite du travail en ateliers de lecture, centrés sur la fluence, déjà amorcé l’année dernière. Ces ateliers visent à améliorer la vitesse, la précision, l’expression et la compréhension, en insistant sur l’intonation et la mise en voix du texte.

CP :

- **Points positifs** : reconnaissance des lettres, lecture de mots, lecture de nombres.
- **Points à améliorer** : compréhension d’un texte lu par l’adulte et résolution de problèmes.

CE1 :

- **Points positifs** : compréhension de texte.
- **Points à améliorer** : résolution de problèmes, fluence en lecture, orthographe.

c) Calendrier et activités de l’école

Concernant les rencontres USEP, aucune sortie n'est prévue jusqu'en décembre 2025, en raison :

- de la hausse importante du coût des transports,
- et du nombre élevé de sorties organisées l'année précédente, ayant impacté le budget.

Les activités USEP reprendront à partir de janvier 2026, avec un rythme normal de 3 à 4 sorties par classe.

Les élèves de la grande section au CM2 participeront à des séances de piscine à La Souterraine du jeudi 8 janvier au jeudi 5 mars 2026, tous les jeudis, soit 11 séances.

- Départ en bus à 10h avec la société Europ Voyages, retour à 12h.
- Séances de 40 minutes dans l'eau.

La municipalité est vivement remerciée pour le financement de ces séances, incluant entrée, transport et mise à disposition d'un maître-nageur supplémentaire, permettant plus de groupes et un meilleur encadrement.

Les élèves de moyenne section, grande section, CP et CE1 se rendent à la bibliothèque tous les 15 jours pour emprunter ou échanger un livre. À la fin de chaque visite, une lecture d'histoire est proposée par l'une des intervenantes bénévoles de la bibliothèque.

Les enseignants remercient également le personnel de cantine pour la semaine du goût, les menus variés et la décoration proposée, qui permettent aux enfants de goûter des aliments qu'ils n'auraient pas mangés à la maison.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du Projet Alimentaire Territorial, avec des produits transformés sur place. Pour l'avenir, la mairie prévoit de favoriser les maraîchers de proximité pour l'approvisionnement des repas scolaires.

La classe des Grande Section – CM2 participe au projet « Supers cabanes ! » :

- Volet 1 : construction d'une cabane, soit à l'échelle 1 ou sous forme de maquette, devant s'intégrer dans un site et respecter une perspective écologique et créative, réalisée autant que possible avec des matériaux de réemploi.
- Volet 2 : production d'un écrit créatif, faisant écho à la cabane conçue ou partageant la même intention.

Un spectacle JMF (Jeunesse Musicale Française) est prévu le lundi 26 janvier 2026 pour les élèves de PS, MS et GS.

d) Classe découverte

Du lundi 8 juin au vendredi 12 juin

Les élèves des classes de CE2, CM1 et CM2 participeront à une classe découverte à Superbesse.

Le budget prévisionnel s'élève à **13 535 euros**, répartis comme suit :

- Séjour, hébergement, restauration et activités : 11 440 €
- Transport : 2 095 €

Un devis a été reçu pendant les vacances de la société Mignaton, d'un montant de 3 395 euros, mais les Voyages Gaudon s'avèrent plus compétitifs et avantageux pour l'organisation du transport. (2095€)

Amicale laïque doit faire une demande exceptionnelle de dons supplémentaires pour soutenir le financement de ce projet.

La mairie prévoit de participer financièrement à hauteur de 8 000 €, identique à 2023.

Depuis cette année, il n'y a plus d'aide du conseil départemental pour les classes de découverte.

e) aide aux élèves à besoins éducatifs particuliers

Cette année encore, l'école bénéficie de l'appui du Réseau d'Aides Spécialisées aux Élèves en Difficulté (RASED). Les membres intervenant sont :

- **Jean-Raymond Bravo**, psychologue de l'Éducation nationale ;
- **Frédérique Morlhon**, maître E (dominante pédagogique).

Leur rôle consiste à intervenir auprès des élèves pour lesquels un accompagnement spécifique est nécessaire, que ce soit pour un bilan, un suivi régulier, ou un conseil pédagogique à destination de l'équipe enseignante.

Par ailleurs, deux AESH (Accompagnantes d'Elèves en Situation de Handicap) sont présentes dans l'école :

- Sabrina Gally, qui accompagne une élève de CM1, intervient le mardi matin et le jeudi de 9h à 15h30 ;
- Amandine Gauthier, qui accompagne une élève de Grande Section intervient à raison de 24 heures par semaine.

III) Santé, sécurité et équipement

a) Santé des élèves

Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) permet de mettre en place un dispositif d'accompagnement adapté pour les élèves ayant des besoins médicaux particuliers (allergies, maladies chroniques, traitements réguliers, intolérances alimentaires, etc.).

Ce projet est élaboré conjointement entre la famille, le médecin scolaire, l'équipe éducative et, le cas échéant, le personnel de restauration ou d'accueil périscolaire.

Dans l'école, trois élèves bénéficient actuellement d'un PAI. Si des parents estiment que leur enfant pourrait nécessiter un tel dispositif, ils sont invités à en informer l'équipe enseignante afin que la situation soit étudiée et que les démarches nécessaires soient engagées.

PMI – Protection Maternelle et Infantile

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) interviendra cette année pour effectuer une visite médicale auprès des élèves de Moyenne Section au le mardi 18 novembre.

b) Sécurité

Exercice incendie

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le **mardi 16 septembre**. Cette fois, personne n'avait été informé à l'avance afin de reproduire les conditions réelles d'une évacuation d'urgence.

L'ensemble des élèves et du personnel a quitté le bâtiment et s'est rassemblé dans la cour de récréation, point de regroupement prévu, en 1 minute et 40 secondes.

Chaque enseignant avait son cahier d'appel pour procéder à la vérification des effectifs. Une fois l'exercice terminé, le système d'alarme a été réenclenché et les portes rouvertes sans difficulté.

Exercice PPMS – Plan Particulier de Mise en Sûreté

Un exercice PPMS "risque majeur" (tempête) a été mené le **mardi 14 octobre**. L'objectif était de simuler une situation d'alerte nécessitant la mise à l'abri des élèves et des adultes. Un adulte ou un élève messager est passé dans les classes pour signaler le déclenchement du dispositif. L'ensemble des personnes présentes dans l'école (élèves, enseignants, personnel de cantine et du centre de loisirs) s'est rassemblé au rez-de-chaussée, dans le couloir, identifié comme lieu sûr. L'exercice s'est déroulé en moins de dix minutes, dans le calme. À l'issue de l'exercice, les enseignants ont expliqué aux élèves le sens et l'importance de ces procédures de sécurité.

c) Entretien et travaux

L'équipe enseignante remercie chaleureusement la mairie et les agents communaux pour leur implication et leur réactivité :

- Peinture du préau : réalisée pendant les grandes vacances d'été, selon les couleurs choisies par l'équipe. Le travail a concerné une grande surface, et le résultat est très apprécié.
- Entretien des parquets : un grand merci pour cette opération d'entretien qui améliore nettement le confort des classes.
- Déménagement de la classe de Grande Section : les agents communaux ont également apporté leur aide pour le transfert de la classe de l'étage au rez-de-chaussée.

La municipalité a fait un point sur la médiathèque :

- Un appel d'offres est en cours, avec réponse attendue d'ici 15 jours, fin du mois.
- Les travaux pourraient commencer fin 2025 – début 2026, pour une livraison prévue mi-2027.
- Le budget est estimé à 2,15 millions d'euros.

Pour l'école, plusieurs aménagements sont prévus ou en cours :

- Installation de porte-manteaux pour les élèves.
- La mairie remettra du sable dans les bacs à sable, afin que les enfants puissent y jouer dès le printemps 2026 jusqu'aux vacances d'été.

- Une fenêtre du dortoir, ancienne et laissant passer l'humidité, sera temporairement compensée par l'installation d'un déshumidificateur, et pourra être remplacée lors du devis pour le changement des fenêtres de la salle de motricité.

Concernant la sécurité et le confort des élèves :

- Des verrous moletés ont été installés dans la salle de sieste et la salle attenante, désignées comme zones de confinement pour le PPMS attentat et intrusion.
- Une sonnette avec petit haut-parleur portatif a été installée à l'entrée, au niveau du portail, pour signaler la présence de visiteurs.
- Suite à une question des parents concernant l'installation d'une sonnette à l'entrée, celle-ci a été mise en place pendant les vacances de la Toussaint.

Le City Stade est désormais construit, terminé et entièrement achevé. Il est accessible dès à présent pour le public, même si les pistes ne seront tracées que prochainement.

IV) Coopérative scolaire

La coopérative scolaire est gérée sous la régence de l'OCCE 23 (Office Central de la Coopération à l'École). Le mandataire en est Jonathan Auricombe.

Un bilan comptable a été réalisé début octobre : le solde de la coopérative s'élève actuellement à 3 392 euros.

La situation financière est saine et équilibrée, ce qui permet de soutenir les différents projets pédagogiques, les sorties scolaires, ainsi que l'achat de matériel ou d'éléments nécessaires à la vie de l'école. Une bonne dynamique coopérative est notée au sein de l'équipe et des familles, avec une gestion transparente et collective des dépenses et recettes.

V) Questions diverses

L'installation de la sonnette à l'entrée du portail.

En réponse, il a été précisé que les **agents communaux sont en cours d'étude** pour la mise en place de cette sonnette. Ils sont déjà **venus avant les vacances** pour examiner les possibilités d'installation et vérifier comment le dispositif pourrait être branché afin d'être **entendu dans l'ensemble de l'école**.

Projet artistique – fresque du préau :

- Madame Robichon a questionné sur l'emplacement et la réalisation de la fresque pour la cour sous le préau.
- L'équipe rappelle qu'il faut commencer à prospecter dès maintenant, pour identifier les financements possibles, artistes à solliciter, surfaces et parties à peindre.
- Madame Coquet, maman d'élève, propose de réaliser la fresque avec les enfants. L'équipe enseignante a reçu sa proposition et communiquera sa décision ultérieurement.

Date et signature du secrétaire :

le 18/11/25

Date et signature du directeur :

le 18/11/25

Ecole primaire Félix Chevrier
3 place Marc Geoffre
23290 Fursac